

PROGRAMME

Formation de Dirigeant(e) d'Entreprise de Sécurité Privée

DE FORMATION

Code fiche RNCP 40385 - Textes de Références :

Arrêté du 1er juillet 2016 relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées a été publié au Journal officiel du 22 juillet 2016.

Arrêté du 28 septembre 2018 modifiant l'arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité.



EXPERT EN SÉCURITÉ PRIVÉE

Public Concerné



Candidat souhaitant créer une société de sécurité privée et obtenir son agrément dirigeant et ses autorisations d'exercer auprès de CNAPS.

Prérequis



Le candidat devra être majeur, Français, ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (EEE) ou Ressortissants d'un État ayant conclu un accord bilatéral avec la France (conforme aux prérogatives du CNAPS). Il devra maîtriser à l'oral comme à l'écrit la langue Française et justifier d'un niveau BAC minimum (ou équivalence) ou titulaire du SSIAP3 ou d'un poste à responsabilité (DRH, directeur d'agence, chef d'équipe ...) et/ou obtenir un avis favorable à l'entretien préalable d'accès à la formation par le certificateur.

Objectifs



Obtenir les compétences nécessaires à l'obtention de l'aptitude professionnelle permettant d'obtenir l'agrément dirigeant auprès du CNAPS.

Durée



268 heures

Moyens Pédagogiques



Les candidats auront accès durant toute la durée de la formation à un drive alimenté de tous les documents, schémas, fiches mémoires, exercices d'entraînement,... nécessaire à leur apprentissage.

Une clé USB contenant un support de cours et les textes réglementaires leur sera remise le jour de leur entrée en stage.

Validation



L'examen est composé de 5 activités principales regroupant chacune plusieurs compétences :

A1 : Cadrage du projet de création ou de reprise d'entreprise de sécurité privée

A2 : Sécurisation et conformité des règles, principes et normes régissant le secteur de la sécurité privée

A3 : Gestion financière, juridique et administrative de l'entreprise de sécurité privée

A4 : Gestion marketing et commerciale de l'entreprise de sécurité privée

A5 : Constitution management et pilotage d'une équipe de sécurité privée

Les activités peuvent être acquises par la formation ou la validation des acquis (VAE) Les 5 activités doivent être obtenues dans leur totalité pour l'obtention du présent titre.

Effectif Maximum



Effectif maximum de 12 candidats.

MODULES JURIDIQUES

■ DROIT DU TRAVAIL

- Maîtriser les connaissances relatives au contrat de travail
 - Connaître les règles d'embauchage et de rupture du contrat de travail — 8 heures
 - Connaître les conditions de conclusion du contrat de travail — 4 heures
- Connaître la réglementation pénale en droit du travail
 - Connaître les infractions en matière du droit du travail — 4 heures
 - Connaître la réglementation applicable aux conditions de travail
 - Connaître la réglementation des conditions de travail — 4 heures
 - Connaître les règles de représentation du personnel — 4 heures
 - Connaître la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité — 4 heures
 - Connaître les acteurs institutionnels — 4 heures
- Connaître les rapports collectifs du travail
 - Connaître la réglementation applicable aux rapports collectifs du travail et la responsabilité du chef d'entreprise — 4 heures
- Analyser des cas
 - Rupture du contrat et accident du travail notamment — 4 heures

80h
40h

■ ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ PRIVEE

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure
- Maîtriser :
 - l'explication initiale du livre VI (contexte, logique).
 - l'architecture d'ensemble.
 - les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle).
 - le principe d'exercice exclusif.
 - le principe de neutralité.
 - la détention et usage des armes.
 - le port des uniformes et insignes.
 - les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public et sanctions (avec cas concrets).
 - les spécificités des services internes.
 - le régime de la carte professionnelle DRACAR, les téléservices et téléc@rtepro / 12 heures
- Connaître les dispositions utiles du code pénal
- Maîtriser les concepts de légitime défense, de faits justificatifs comme l'état de nécessité, d'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir :
 - les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de police.
 - la non-assistance à personne en danger.
 - l'omission d'empêcher un crime ou un délit.
 - l'usurpation de fonctions.
 - l'atteinte aux systèmes de traitement automatisé.
 - l'appropriation frauduleuse.
 - le fonctionnement des juridictions pénales / 12 heures

- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques

Connaître la législation relative :

- au respect de la vie privée.
- au respect du droit de propriété.
- aux juridictions civiles.
- à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) / 4 heures

- Maîtriser les aspects législatifs et juridiques intéressant la sécurité privée (par ex. : principe d'exclusivité)

Rapport de la sécurité privée et :

- de la réglementation des services à la personne.
- de la réglementation des installations classées et des habilitations nécessaires à leur accès / 4 heures

- Respecter la déontologie professionnelle

Respecter :

- le secret professionnel.
- les principes déontologiques.
- avertir sur les marchandages et les sanctions spécifiques qui y sont associées/ 4 heures

- Maîtriser l'environnement institutionnel

Connaître le rôle :

- Du ministère de l'intérieur.
- Du délégué ministériel aux partenariats, aux stratégies et aux innovations de sécurité.
- Du préfet.
- Du Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS) / 4 heures

- Maîtriser la réglementation relative à l'acquisition, la détention, l'importation, le transport et la conservation des armes – 4H00

Connaître :

- Les différentes catégories d'armes et autorisations administratives nécessaires pour mettre à disposition des agents privés de sécurité les armes mentionnées à l'article R. 613-3 du code de la sécurité intérieure .
- Les conditions et modalités d'acquisition, de détention, d'importation, de transports et de conservation des armes autorisées (notamment nombre d'armes et de munitions autorisées, conditions de traçabilité des armes) / 4 heures

CONNAISSANCES STRATÉGIQUES

40h

- CONNAITRE LE POSITIONNEMENT DE LA SECURITE PRIVEE DANS L'ARCHITECTURE GLOBALE DE SECURITE

- Rôle des forces de sécurité publique d'État Maîtriser :

- le schéma de la chaîne pénale complète (justice/ pénitentiaire).
- les grandes missions (sécurité générale, investigation, maintien de l'ordre, renseignement)
- les autres domaines de la sécurité : défense, douanes.
- l'organisation des forces de sécurité publique (police et gendarmerie nationales).
- les compétences territoriales en matière de sécurité.
- personnels (statuts, corps et grades) / 8 heures

- Connaître le rôle de la police municipale

Savoir quelles sont :

- les compétences de la police municipale.
- les relations entre les collectivités territoriales, la police municipale et la sécurité privée / 4 heures

- Connaissance des phénomènes criminels

Maîtriser :

- les divers outils statistiques.
- l'évolution de la délinquance.
- les incivilités / 4 heures

- Organisation du secteur de la sécurité privée

Connaître :

- l'histoire de la sécurité privée.
- quels sont les personnels concourant à la sécurité privée (effectifs, évolution).
- la place des entreprises de sécurité privée (nombre, répartition, caractéristiques).
- les clients de la sécurité privée (caractéristiques, évolution) / 4 heures

- Spécificités par branche

Maîtriser la répartition entre :

- surveillance humaine (gardiennage et entreprises exerçant avec l'usage de chiens).
- sûreté aéroportuaire.
- protection physique des personnes.
- télésurveillance.
- transport de fonds.
- agence de recherches privées (uniquement à titre d'information) / 4 heures

- Informations relatives aux métiers de la sécurité incendie

Connaître :

- la réglementation sécurité incendie relative aux immeubles de

grande hauteur (IGH) et établissements recevant du public (ERP).

- les qualifications de sécurité incendie et secours à personnes (SSIAP1,2 et 3) / 4 heures

- Formation universitaire et professionnelle en matière de sécurité

Distinguer :

- la formation scolaire et universitaire.
- la formation professionnelle (certificat de qualification professionnelle, titres).
- les centres de formation, formation professionnelle continue / 4 heures

- Évolution et prospective de la sécurité privée

Identifier :

- les charges indues.
- les nouveaux secteurs à envisager.
- les évolutions de la sécurité des entreprises, demande sociale de sécurité / 4 heures

- Environnement européen et international Connaître :

- la sécurité privée dans les autres pays européens.
- la directive services.
- la directive en matière de transport de fonds transfrontaliers.
- l'environnement international / 4 heures

CONNAISSANCES PRATIQUES

20h)

▪ ÉQUIPEMENTS ET TECHNIQUES EN MATIERE DE SECURITE PRIVEE

- Connaître les consignes et procédures d'exploitation et les mains courantes

Gérer :

- l'équipement ou les techniques de la sécurité privée.
- le corpus juridique associé.
- les évolutions technologiques attendues ou potentielles / 2 heures

- Connaître les équipements de communication interne fixes, mobiles et embarqués

Gérer :

- l'équipement ou les techniques de la sécurité privée.
- le corpus juridique associé.
- les évolutions technologiques attendues ou potentielles / 2 heures

- Équipements de protection individuelle

Gérer :

- l'équipement ou les techniques de la sécurité privée.
- le corpus juridique associé.
- les évolutions technologiques attendues ou potentielles / 2 heures

- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle de rondes

Gérer :

- l'équipement ou les techniques de la sécurité privée.
- le corpus juridique associé.

- les évolutions technologiques attendues ou potentielles / 2 heures

- Équipements de protection mécanique (périphérique et périmétrique)

Gérer :

- l'équipement ou les techniques de la sécurité privée.
- le corpus juridique associé.
- les évolutions technologiques attendues ou potentielles / 2 heures

- Équipements de protection électronique (périphérique, périmétrique et volumétrique) et systèmes d'alarmes.

Gérer :

- l'équipement ou les techniques de la sécurité privée.
- le corpus juridique associé.
- les évolutions technologiques attendues ou potentielles / 2 heures

- Systèmes de contrôle d'accès

Gérer :

- l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ;
- le corpus juridique associé ;
- les évolutions technologiques attendues ou potentielles / 2 heures

- Systèmes de vidéosurveillance et de télésurveillance et l'intervention sur alarme

Gérer :

- l'équipement ou les techniques de la sécurité privée.
- le corpus juridique associé.
- les évolutions technologiques attendues ou potentielles / 2 heures

heures

- Équipements de sécurité incendie

Gérer :

- l'équipement ou les techniques de la sécurité privée.
- le corpus juridique associé.
- les évolutions technologiques attendues ou potentielles / 2 heures

- Évacuations

Gérer :

- l'équipement ou les techniques de la sécurité privée.
- le corpus juridique associé.
- les évolutions technologiques attendues ou potentielles / 2 heures

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

60h

- MANAGEMENT DE L'ENTREPRISE ET DES MOYENS

- Connaître les modalités de création d'entreprise.

Maîtriser les processus de création d'une entreprise en général et d'une entreprise de sécurité en particulier / 6 heures

- Connaître les modalités de reprise et rachat d'entreprise

Savoir :

- le droit applicable en la matière.
- les obligations en matière de succession.
- les obligations pour le repreneur.
- les spécificités liées au domaine de la sécurité privée / 6 heures

- Connaître les moyens à mettre en oeuvre pour mener à bien le projet

Maîtriser :

- la connaissance du marché.
- l'étude concurrentielle.
- le business plan initial et les stratégies de développement / 6 heures

- Analyser les risques

Être capable :

- d'analyser des risques locaux de l'entreprise (bail, domiciliation, risques afférents, avec chiens, véhicules).
- d'analyser le risque image/ réputation (l'image de la sécurité privée en France / 6 heures

- Étudier la stratégie commerciale et marketing

Connaître :

- le type de publicité autorisée.
- les moyens de recherche de clients (droit en la matière) ;
- l'évolution du secteur de la sécurité privée selon la conjoncture économique / 6 heures

- Examiner les approches juridiques

Maîtriser :

- les formes juridiques des sociétés et conséquences afférentes.
- les statuts fiscal et social des dirigeants.
- les normes et certifications existantes / 6 heures

- Examiner les approches financières

Gérer :

- la comptabilité d'entreprise.
- comprendre les termes et mécanismes financiers / 6 heures

- Étudier le seuil de rentabilité

Maîtriser les concepts :

- de fonds propres.
- de moyens nécessaires pour démarrer l'activité / 6 heures

- Connaître les aides et prévoyance

Gérer et anticiper les moyens :

- d'aides.
- de financement.
- de négociation de prêt.
- d'assurance / 6 heures

- Maîtriser la communication d'entreprise

Gérer la communication interne et externe et la communication de crise / 6 heures

CONNAISSANCES DES MARCHES

40h

▪ CAPACITE A REPONDRE A UN APPEL D'OFFRES

- Connaissance des donneurs d'ordre publics : droit des contrats administratifs

État, ministère :

- collectivités territoriales.
- marchés spécifiques et risques associés / 5 heures

- Connaissance des donneurs d'ordre privé-droit des contrats privés

Connaître :

- les variétés des entreprises et clients privés.
- les services internes de sécurité privée et services incendie.

- les marchés spécifiques et risques associés / 5 heures

- Trouver un appel d'offres

Mener des actions de :

- veille.
- dématérialisation des appels d'offres / 5 heures

- Analyser (d'un point de vue théorique) un appel d'offres

Maîtriser :

- la décomposition d'un prix horaire.
- la décomposition du prix d'une prestation/marges / 5 heures

- Réceptionner et répondre (d'un point de vue pratique) à un appel d'offres

Analyser les besoins.

Savoir dire non au client.

Conseiller le client.

Présenter et défendre son offre / 5 heures

- Savoir gérer la relation clientèle

Maîtriser :

- le suivi du contrat.
- le processus de sous-traitance.
- les droits du client et donneur d'ordre.
- les avenants au contrat / 5 heures

- Gérer la rupture de contrat

Gérer :

- les cas de rupture.
- les conséquences de la rupture, et notamment ses aspects juridiques / 5 heures

- Gestion de projet

Par une étude de cas et mise en situation / 5 heures

DEVELOPPEMENT ET STRATEGIE D'ENTREPRISE

24h

- Savoir piloter et mettre en place une stratégie de développement commerciale

- Maîtriser son offre unique
- Pointer des marchés de niche et les comprendre
- Opter pour le freemium et le développer Proposer plus de valeur à ses clients existants
- Notion des partenariats stratégiques / 2 heures

- Concevoir une stratégie de développement adaptée aux spécificités de l'entreprise et de son environnement

- Connaître son secteur d'activité est en faire un atout
- Préparer, gérer et anticiper son business plan
- Savoir prendre des risques financiers mesurés
- Mettre en place une stratégie commerciale adaptée (prospection, développement du portefeuille existant, marketing numérique...) / 2 heures

- Savoir piloter son équipe vers la performance

- Les fondements du management de la performance
- Savoir mettre en place un management de la performance efficace
- Savoir mettre en place le management de la performance et le développer aux les employés engagés et motivés.
- Comprendre et savoir donner les moyens aux collaborateurs de piloter leur activité au quotidien / 2 heures

- Adapter sa communication aux situations et à son personnel

- Désigner le meilleur support de communication interne et les sujets à aborder
- Développer sa capacité à bien communiquer
- Savoir privilégier les conversations en fonction des sujets
- Savoir adapter son langage corporel et le ton de la voix / 2 heures

- Communication managériale et gestion des situations délicates

- Analyser et identifier les origines des situations difficiles afin d'être proactif dans la relation
- Analyser ses propres attitudes et émotions lors des gestions de situations difficiles
- Utiliser des techniques de résolution de situations sensibles gagnant – gagnant
- Savoir mobiliser les comportements permettant de prévenir les situations difficiles
- Savoir mobiliser les comportements permettant de réduire les tensions / 2 heures

- Savoir développer sa capacité à déléguer en fixant des objectifs adaptés

- Savoir mettre en place une relation de travail +/+
- Savoir mettre en place la confiance dans ses équipes
- Faire définir les objectifs et les plans d'action par ses équipes
- Normaliser et standardiser les responsabilités de chacun / 2 heures

- Mieux se connaître en tant que manager Savoir communiquer et établir des relations positives au travail

- Savoir gérer son stress au quotidien
- Savoir développer sa flexibilité à communiquer de façon efficace

- Renforcer la cohésion d'équipe / 2 heures
- Les différents types de conflits
 - Comprendre et savoir faire face aux conflits de personnalités
 - Comprendre et savoir gérer les conflits concernant les tâches et les responsabilités
 - Faire face aux conflits en lien avec le leadership
 - Les conflits graves
 - Les conflits de méthodes de travail / 2 heures
- Les étapes de l'escalade d'un conflit
 - Savoir reconnaître l'escalade conflictuelle
 - Savoir se familiariser avec les phases d'escalade conflictuelle
 - Connaître le cycle de représailles
 - Identifier et anticiper la violence au travail et ses diverses formes / 2 heures
- Les registres de la communication dans les conflits : Opinions, ressenti, Les faits
 - Les 4 piliers de la communication non violente
 - Savoir établir un diagnostic de la situation
 - Préparer et organiser une réunion de médiation / 2 heures
- L'écoute active et la gestion des émotions
 - Les principes de l'écoute active
 - Les techniques de l'écoute active
 - Identifier et nommer ses émotions
 - Accepter ses émotions et lâcher prise.
 - La capacité d'un dirigeant à accepter les émotions / 2 heures
- Connaître les techniques de médiation avec un statut de managérial
 - Comprendre et mettre en place la méthode des 5, 10, 15, 30
- Une grille socio dynamique, la « carte des acteurs »
- Savoir établir un tableau de bord de la médiation
- Savoir établir un baromètre d'engagement express
- Planifier des entretiens annuels professionnel
- Savoir installer une carte d'identité de l'équipe
- Composer un visuel management / 2 heures